Les 200 ans de l'Ecole d'horlogerie de Genève

Gérard Duc
Historien
www.prohistoire.ch

En 2024, l'Ecole d'horlogerie de Genève, rattachée au Département de l'instruction publique (DIP) en qualité d'établissement public, a commémoré ses 200 ans d'existence. Installée depuis l'automne 2023 dans un bâtiment flambant neuf au centre du pôle horloger de Plan-les-Ouates, l'Ecole est le plus ancien établissement d'enseignement du savoir-faire horloger de Suisse.

L'Ecole d'horlogerie sur trois niveaux d'un bâtiment d'Espace Tourbillon, à Plan-les-Ouates

Le projet de valorisation du patrimoine historique écrit de l'Ecole d'horlogerie

À l'occasion de son bicentenaire, l'Institution a initié un vaste projet de valorisation de son patrimoine historique écrit. Le projet a débuté en 2021 par le traitement complet de ses archives papier, jusqu'alors entreposées dans plusieurs locaux peu adaptés du sous-sol de l'ancien bâtiment de l'Ecole. Cette première étape a consisté à trier, classer, conditionner et élaborer un inventaire du fonds. En début de projet, le fonds correspondait à environ 100 mètres linéaires. Il correspond désormais à 65 mètres linéaires, après élimination puis traitement, et est conservé au sous-sol du bâtiment de Plan-les-Ouates, sur des rayonnages mobiles (compactus). Il compte plus de 80 boîtes d'archives, ainsi qu'un meuble à plans.

Une seconde étape s'est achevée en automne 2024 par la publication d'un ouvrage sur l'histoire de l'Ecole[1].

Des séquences vidéo de quelques minutes, mettant en mouvement les thématiques du livre, ont été réalisées et dévoilées successivement à partir de l'automne 2023. Commentées avec brio par Pierre Amstutz, directeur de l'Ecole d'horlogerie, subitement

Couverture du livre commémorant les 200 ans de l'Ecole d'horlogerie

1 G. Duc, *Garantir la tradition, porter l'innovation : les 200 premières années de l'Ecole d'horlogerie de Genève, 1824-2024*, Genève, 2024, 256 pages

décédé en 2023, ces séquences peuvent être téléchargées et visionnées au moyen de QR-codes figurant dans l'ouvrage.

Enfin, une ultime étape sera franchie au début de l'été 2025, avec l'impression de panneaux d'exposition en forex de grand format (124,7 x 199,5 cm) destinés à résumer cette histoire. Dans un premier temps, ils gagneront les espaces communs de l'Ecole, avant d'être vraisemblablement présentés dans divers autres lieux.

Un ouvrage à l'image des index du cadran : douze chapitres pour écrire 200 ans d'histoire

L'approche de l'ouvrage est thématique et assume la métronomique régularité des métiers de l'horlogerie. Les douze chapitres viennent, au rythme de chaque fois trois, battre la mesure des quatre thèmes retenus pour décrire aussi bien la trajectoire de l'Ecole depuis 1824 que ses implications multiples dans l'histoire horlogère du canton et du pays. Chaque thème se décline en une couleur distincte. L'intention est de laisser le lecteur se promener dans le livre, au gré de ses préférences, sans l'obliger au marathon depuis la ligne de départ, à la page 1, jusqu'à la ligne d'arrivée, à la page 256.

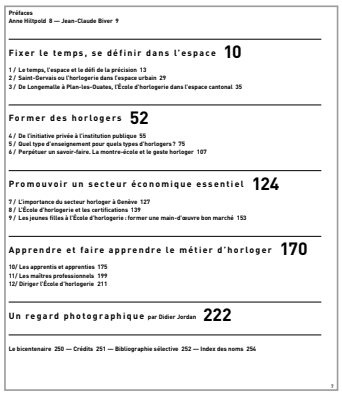
Préfaces
Anne Hiltpold 8 — Jean-Claude Biver 9

Fixer le temps, se définir dans l'espace 10
1 / Le temps, l'espace et le défi de la précision 13
2 / Saint-Gervais ou l'horlogerie dans l'espace urbain 29
3 / De Longemalle à Plan-les-Ouates, l'Ecole d'horlogerie dans l'espace cantonal 35

Former des horlogers 52
4 / De l'initiative privée à l'institution publique 55
5 / Quel type d'enseignement pour quels types d'horlogers ? 75
6 / Perpétuer un savoir-faire. La montre-école et le geste horloger 107

Promouvoir un secteur économique essentiel 124
7 / L'importance du secteur horloger à Genève 127
8 / L'Ecole d'horlogerie et les certifications 139
9 / Les jeunes filles à l'Ecole d'horlogerie : former une main-d'oeuvre bon marché 153

Apprendre et faire apprendre le métier d'horloger 170
10/ Les apprentis et apprenties 175
11/ Les maîtres professionnels 199
12/ Diriger l'Ecole d'horlogerie 211

Un regard photographique par Didier Jordan 222

Le bicentenaire 250 — Crédits 251 — Bibliographie sélective 252 — Index des noms 256

Le sommaire de l'ouvrage

Fixer le temps, se définir dans l'espace

Le premier thème ausculte le lien multidimensionnel qui unit temps et espace.

La mesure de la distance par le temps est un facteur explicatif primordial de l'extrême précision dans l'horlogerie. Dès le début du XVIII[e] siècle, les grandes puissances maritimes que sont avant tout la Grande-Bretagne et la France, échaudées par de coûteux naufrages dûs à la fixation parfois hasardeuse des longitudes, cherchent à améliorer la navigation suivant la méthode horaire. En 1736, l'ébéniste anglais John Harrison fabrique une horloge considérée comme le premier véritable chronomètre de marine, de par sa régularité et la précision de sa marche. L'Ecole d'horlogerie de Genève caressera à deux reprises le projet d'introduire un enseignement spécifique de la fabrication des chronomètres de marine. Une première fois à l'aube de la décennie 1850, une seconde fois durant la Belle Époque. Un chronomètre de marine fabriqué à l'Ecole est certes présenté à l'Exposition nationale de Berne en 1914, cependant la fabrication d'une telle pièce n'entrera jamais dans le cursus d'apprentissage.

Chronomètre de marine fabriqué à l'Ecole d'horlogerie de Genève, probablement destiné à être présenté à l'Exposition nationale de Berne en 1914

Mais la grande précision gagne l'Ecole par l'intermédiaire de maîtres de réglage réputés, également en fabriquant des instruments, comme les régulateurs astronomiques qui sortent de la classe d'horlogerie électrique, ou en acquérant des équipements modernes destinés, soit au réglage, soit à l'amélioration des matériaux.

Le lien entre l'espace et le temps - matérialisé par l'horloge ou la montre - concerne également l'inscription du secteur horloger dans le territoire cantonal. L'industrie horlogère s'installa d'abord dans l'ancien faubourg de Saint-Gervais, débordant jusque dans les rues Basses - les célèbres cabinotiers - pour gagner, ces dernières décennies, les zones industrielles de la périphérie urbaine. L'Ecole d'horlogerie suivit cette localisation, parfois de manière hasardeuse et dans la douleur. On la retrouve ainsi précocement à l'orée des rues Basses, puis dans un bâtiment spécifiquement construit pour la recevoir au coeur de Saint-Gervais à partir de 1878.

Le bâtiment de l'Ecole côté rue Necker, peu après son inauguration en 1878

Les heures noires de l'entre-deux-guerres la relèguent dans un bâtiment peu adapté à la rue de la Prairie, cassant du même coup le lien ombilical avec le secteur pour lequel

elle forme les apprentis. Le lien entre lieu d'enseignement et de production est remplacée, durant l'après-guerre, par une logique davantage guidée par les opportunités d'occupation de locaux, propre au DIP qui a repris la gestion de l'Ecole au début des années 1930.

La fabrique d'armement des Constructions mécaniques du Léman en 1960. Dès 1968, ce bâtiment de la route du Pont-Butin au Petit-Lancy abrite l'Ecole d'horlogerie

Ce n'est finalement qu'en 2023 que l'Ecole s'installe à nouveau au milieu du microcosme horloger, à Plan-les-Ouates.

Former des horlogers

Le deuxième thème examine les entités qui ont dispensé et financé les formations horlogères à Genève. D'une logique privée - un financement et une administration par la Société des arts -, on aboutit à une logique publique dès 1843 - d'abord la Ville de Genève, puis le Canton dès 1932. La reprise par les pouvoirs publics ne va pas sans générer de tortueuses polémiques qui traversent une grande partie du XIX^{e} siècle. Comment justifier le financement public d'un secteur de l'économie privée, pendant que d'autres industries ne reçoivent que peu d'aide pour former la relève ? Au fil du XX^{e} siècle, dans un contexte d'amélioration des formations duales, la question du maintien des filières d'apprentissage en école à temps complet, plus onéreuses pour les pouvoirs publics, se substitue à la controverse initiale et prend de l'ampleur. Dès les années 1950, les écoles professionnelles suisses à temps complet défendent leur pérennité en assumant la formation de cadres intermédiaires pour l'industrie. Les techniciens en microtechnique sortent ainsi de l'Ecole d'horlogerie depuis 1971.

À ces débats sur l'implication des pouvoirs publics vient s'en greffer un autre qui concerne spécifiquement le cursus d'apprentissage. Alors que la reprise par la Ville s'est faite sous l'égide de la majorité radicale, celle-ci est d'avis d'engager une modernisation de la formation en laissant une place plus importante à l'enseignement de la fabrication mécanique. Au gré des majorités politiques qui déteignent sur la composition de la Commission de l'Ecole, nommée par le Conseil administratif de la Ville de Genève pour veiller au bon fonctionnement de l'Institution, les discussions connaissent, les années suivantes, de nombreux rebondissements. Mais dans l'ensemble, la mécanisation gagne davantage de place, avec la création successive de plusieurs classes destinées à enseigner la fabrication de montres avec des machines. On note ainsi un lien toujours plus étroit entre les horlogers et les futurs micromécaniciens.

La classe d'ébauches mécaniques de la montre dirigée par Albert Morlet, dès son installation en 1919

L'enseignement de la théorie suit le même cheminement avec cette question, longtemps éludée : peut-on enlever l'apprenti à son établi pour l'installer, quelques heures par jour, à un pupitre et lui inculquer des notions de théorie ? Ceci sans gâcher inutilement du temps que l'on pourrait mettre à former sa main.

La montre-école, fabriquée par les apprentis horlogers à partir d'un calibre propre à l'Institution dès le début des années 1920 et jusqu'à aujourd'hui - avec une interruption entre 2006 et 2010 -, est la meilleure illustration de l'évolution de la formation : maîtrise technique, connaissance théorique et collaboration de l'horloger et du micromécanicien.

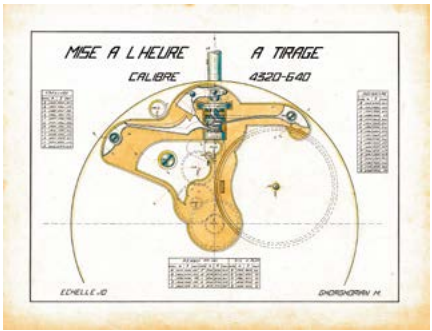

Dessin de M. Ghorghorian, apprenti à l'Ecole d'horlogerie de 1920 à 1924 (calibre-école 43.20/640)

Promouvoir un secteur économique essentiel

Le rôle de l'Ecole consiste en premier lieu à transmettre le savoir horloger à des apprentis. Cependant, au fil des ans, elle a revêtu d'autres fonctions abordées dans le troisième thème. Créée en 1824, dans un contexte de nostalgie envers les heures de gloire de l'horlogerie du bout du lac de

la fin du XVIII[e] siècle, l'Institution est un moyen de soutenir le secteur horloger. Cela passe en premier lieu par la diffusion des connaissances techniques. Le Journal suisse d'horlogerie, publication mensuelle fondée en 1876 par la Société des arts, demeure très longtemps lié à l'Ecole. De nombreux maîtres intègrent son comité de rédaction.

En second lieu, le soutien offert au secteur se traduit par la mise à disposition d'installations coûteuses aux fabricants locaux : frigorigène, permettant le réglage aux températures, depuis remplacé par les enceintes thermiques, ou laboratoire d'essais métallurgiques. Pendant longtemps, l'Ecole fut également responsable des certifications, aussi bien celles délivrées par le bureau genevois du Contrôle officiel suisse des chronomètres (COSC) que celles issues du Poinçon de Genève.

En dernier lieu, l'Ecole, en formant dès 1843 des jeunes filles à certaines opérations au sein d'une classe spécifique, s'associe au secteur horloger local dans sa lutte contre la concurrence venue des montagnes neuchâteloises. La prétention est de réintroduire à Genève la fabrication de parties de la montre qui a été abandonnée notamment aux horlogers de la Vallée de Joux ou de l'arrière-pays savoyard. La main-d'oeuvre féminine, moins payée, cantonnée à des tâches bien spécifiques, est une stratégie de renforcement de la compétitivité de l'industrie du bout du lac, soutenue d'abord par les marchands horlogers, plus tard par les patrons de manufactures mécanisées. Il faut attendre l'après Première Guerre mondiale pour que les jeunes filles puissent suivre le même apprentissage que les jeunes hommes.

La classe des jeunes filles avant sa suppression en juin 1916

Apprendre et faire apprendre le métier d'horloger

Le dernier thème décrit plus précisément ceux qui ont fait l'Ecole : les apprentis, les maîtres professionnels et les directeurs.

À l'origine, le profil sociologique des apprentis est déterminé par les pré-requis en termes de compétences, mais davantage encore par le coût de la formation. Avant la municipalisation de 1843, l'écolage et le coût du matériel à acquérir est discriminatoire et l'Institution contribue à reproduire l'ordre socio-professionnel. La logique veut que les apprentis proviennent avant tout du vivier horloger et ceux-ci sont majoritairement des fils d'artisans horlogers ou de marchands bien établis.

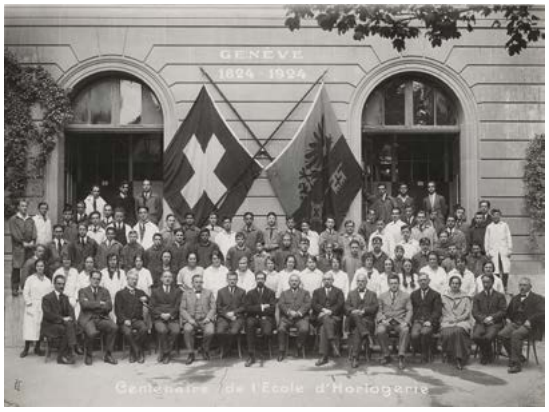

En 1924, l'Ecole d'horlogerie fête ses 100 ans. Le personnel enseignant et les apprentis posent sur le parvis du bâtiment de la rue Necker

La reprise par les pouvoirs publics engage un changement notable vers plus d'ouverture aux classes dites laborieuses. Sur le long terme, l'aspect éliminatoire des coûts de la formation recule jusqu'à disparaître. En contrepartie, celui des compétences requises avant d'entrer à l'Ecole se renforce, instillé par la lente amélioration du système scolaire genevois (instruction publique rendue obligatoire de 6 à 13 ans en 1872 ; création de l'Ecole professionnelle en 1886, devenue le Collège moderne en 1934, définitivement remplacé par le Cycle d'orientation en 1971).

Si les compétences des apprentis progressent au fil du temps, celles des maîtres suivent le même cheminement. Au milieu du XIX[e] siècle, seule compte l'habileté du maître, ce qui conduit à engager à plusieurs reprises de bons horlogers dotés de piètres qualités didactiques. Le tournant du siècle est marqué par un changement conséquent avec, dans un premier temps, la préférence donnée à des candidats sortis d'une école d'horlogerie puis, dans un deuxième temps, l'engagement de maîtres non seulement formés dans une école d'horlogerie, mais dotés en sus d'une expérience de plusieurs années en qualité de chefs d'atelier dans une manufacture horlogère. Dans l'après-guerre, des formations pédagogiques sont proposées aux maîtres, avant que ne soit imposé le diplôme de la Haute école fédérale en formation professionnelle de Renens.

Si l'émergence d'une institution d'enseignement structurée a exigé une meilleure sélection des candidats à l'apprentissage, mais également des professionnels chargés de leur transmettre les compétences du métier, elle a également nécessité de reconnaître et de valoriser le rôle de la direction de l'Ecole. Le chemin a été long, puisqu'avant la nomination d'Eugène Jaquet en 1916, personnalité forte, unanimement respectée, la Commission de l'Ecole a jalousement gardé ses prérogatives décisionnelles, ce qui n'a pas été sans générer des frictions parfois fortes avec l'exécutif de la Ville. ■